

L'environnement économique et social

1.

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES 0-24 ANS

La démographie et l'environnement scolaire sont intimement liés

— La démographie des jeunes d'âge scolaire, ou susceptibles d'être en études, est une composante importante de l'évolution des effectifs d'élèves (fiches 6 et 7). Au niveau national comme à l'échelle territoriale, l'évolution du nombre de jeunes scolarisables a une influence sur de nombreuses variables de contexte scolaire et de moyens présentées dans cet ouvrage.

Les jeunes de 0 à 17 ans sont plus nombreux en outre-mer et en couronne parisienne

— C'est en outre-mer que la part des jeunes âgés de 0 à 17 ans dans la population est la plus élevée ► **FIGURE 1**. Elle atteint son maximum en Guyane (40%), 29% à La Réunion, 26% en Guadeloupe, la Martinique étant en retrait (23%). En métropole, cette part est élevée en couronne parisienne, notamment en Seine-Saint-Denis (27%), dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne (26%). Elle dépasse également 23% dans cinq autres départements du Bassin parisien, quatre départements du quart Nord-Ouest (Ille-et-Vilaine, Mayenne, Loire-Atlantique et Maine-et-Loire) et trois départements rhônalpins (Rhône, Ain et Isère). Paris se démarque de sa couronne par une part de jeunes de 0 à 17 ans dans la population parmi les plus faibles (18%). Les autres départements ayant un tel niveau (17% ou 18%) sont ceux de la Corse et du Massif central (Lot, Cantal, Corrèze et Creuse) ou qui jouxtent ce dernier (Nièvre et Dordogne).

Le nombre de jeunes de 0 à 17 ans a augmenté fortement dans le Sud et l'Ouest, ainsi qu'en Guyane au cours des dix dernières années

— Dans le Tarn-et-Garonne, le nombre de jeunes de 0 à 17 ans a augmenté de 21% entre 2003 et 2013. Cette hausse est la plus importante de métropole devant la Vendée (+ 17%), les Landes (+ 15%), la Haute-Garonne et l'Aude (+ 14%) ► **FIGURE 2**. Elle dépasse encore 7% dans quatorze départements du Sud et de l'Ouest, trois départements rhônalpins (Rhône, Ain et Haute-Savoie), Paris et sa petite couronne ainsi qu'en Seine-et-Marne.

— Inversement, la population des 0-17 ans a stagné ou reculé dans la quasi-totalité des départements du quart Nord-Est (sauf le Doubs) ainsi qu'en Basse-Normandie. C'est en Haute-Marne que la baisse a été la plus forte (- 14%). Les évolutions sur les 0-17 ans reflètent celles

constatées sur l'ensemble de la population depuis les années 1990, l'Ouest et le Sud ayant une croissance démographique plus marquée, en raison notamment de leur attractivité [Degorre et Redor, 2007].

— En outre-mer, le nombre de jeunes de 0 à 17 ans a augmenté de 32% en Guyane, qui fait toutefois figure d'exception. Il est en effet stable à La Réunion, a baissé en Guadeloupe (- 6%) et surtout en Martinique (- 15%).

Paris est l'académie où la proportion de jeunes de 18 à 24 ans est la plus forte

— La localisation des jeunes de 18 à 24 ans diffère quelque peu de celle des 0-17 ans. Ainsi, Paris est à la fois l'académie où la part des jeunes de 0 à 17 ans dans la population est la plus faible, et celle où la part des jeunes de 18 à 24 ans est la plus forte (11%) en raison de son attractivité pour les étudiants et les jeunes actifs (fiche 11) ► **FIGURE 3**. En outre-mer, c'est à La Réunion et en Guyane que cette part est la plus élevée (10%). À l'échelle académique, toutefois, les écarts sont faibles : Limoges, l'académie où la part des 18-24 ans est la moins élevée, se situe à 7%.

Le nombre de jeunes de 18 à 24 ans a diminué à Rennes et à Nantes malgré leur dynamisme démographique

— L'évolution du nombre des jeunes de 18 à 24 ans ne reflète pas non plus tout à fait celle des 0-17 ans. La Réunion a ainsi connu entre 2003 et 2013 une hausse de 12% du nombre de jeunes de 18 à 24 ans alors que le nombre d'enfants de 0 à 17 ans était en quasi-stagnation ► **FIGURE 4**. En métropole, c'est à Nantes et à Rennes que ce contraste est le plus fort : leur population de jeunes de 18 à 24 ans a baissé de 5% pour chacune, malgré leur dynamisme démographique. Les migrations d'étudiants et de jeunes actifs présentent des logiques spécifiques [Brutel, 2010], qui ont pu contribuer à cet écart.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Brutel, C., « Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *Insee Première*, n° 1 275, janvier 2010.
- Degorre, A., Redor, P., « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes », *Insee Première*, n° 1 116, janvier 2007.

MÉTHODOLOGIE PAGE 136

1. L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES 0-24 ANS

FIGURE 1 Part de la population âgée de 0 à 17 ans dans la population totale en 2013

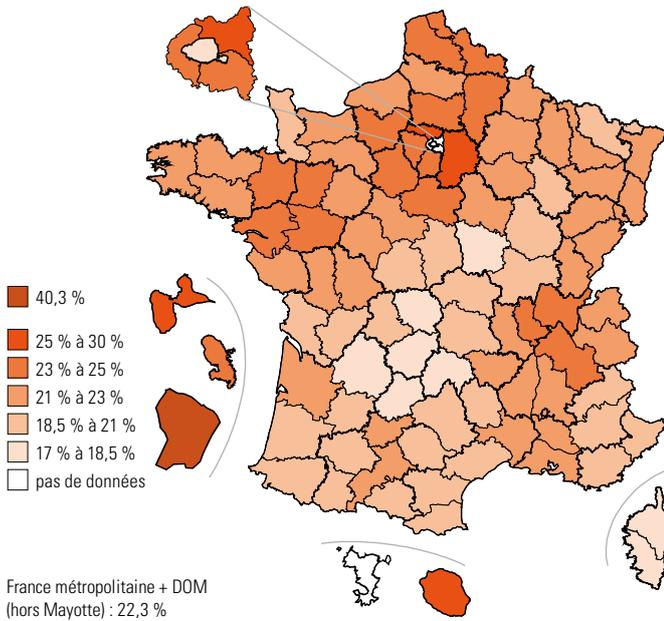


FIGURE 2 Évolution de la population âgée de 0 à 17 ans entre 2003 et 2013

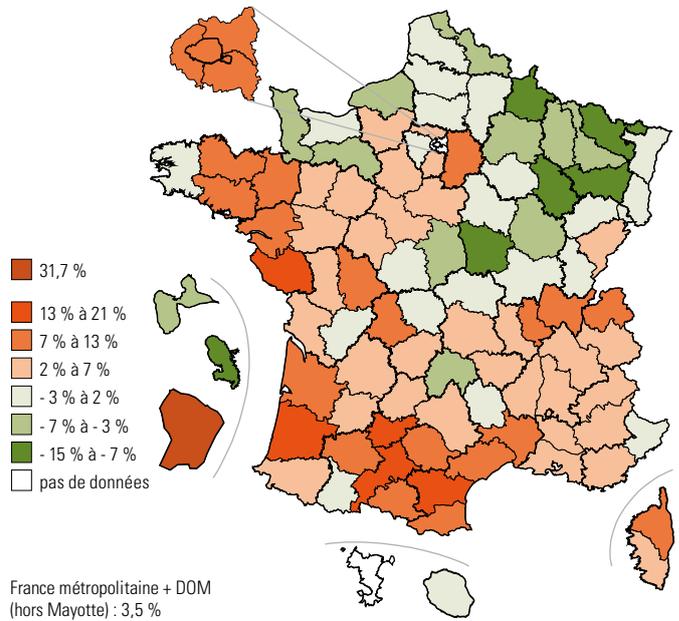


FIGURE 3 Part de la population âgée de 18 à 24 ans dans la population totale en 2013

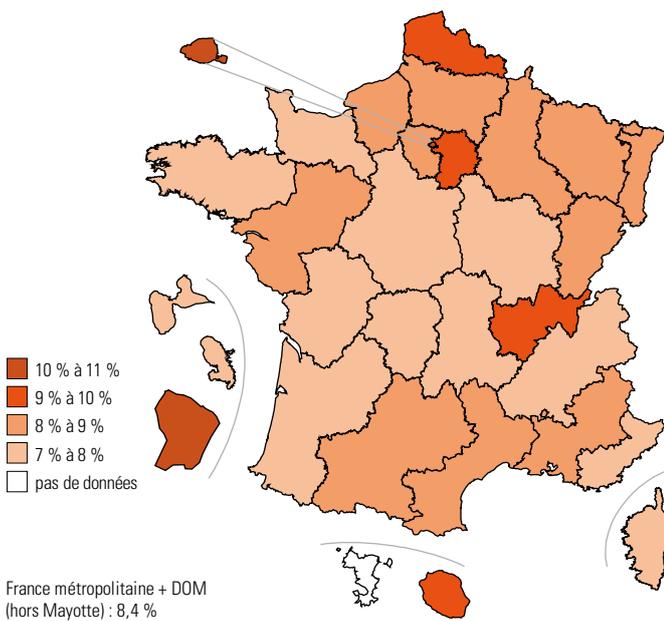
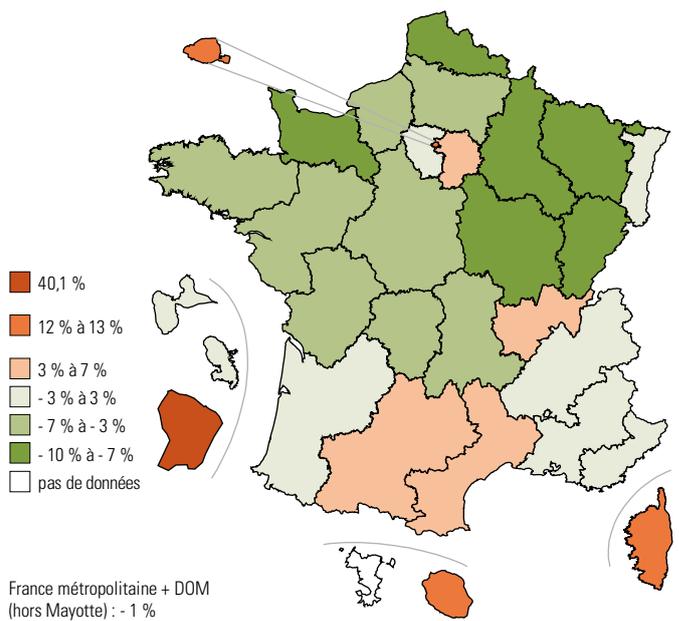


FIGURE 4 Évolution de la population âgée de 18 à 24 ans entre 2003 et 2013



Source : Insee-MENESR-DEPP/Estimations de population au 1^{er} janvier, 2003-2013.

2. LA RÉPARTITION DES 0-17 ANS PAR PROFIL DE TERRITOIRE

Parcours, résultats et conditions de scolarisation se différencient suivant le profil de territoire

— La diversité des territoires fait écho à celle dans lesquels les élèves sont scolarisés, et aussi aux enjeux auxquels les décideurs publics sont confrontés.

— Ainsi, dans les départements les plus ruraux, le profil de l'offre scolaire témoigne de l'effort pour l'adapter à un contexte où elle est plus difficile d'accès. Les établissements y sont plus petits (*fiche 14*), les collèges et lycées disposent plus souvent d'un internat (*fiche 16*). Cette offre, moins diversifiée, exerce également une influence sur les parcours. Elle contribue à ce que les élèves ruraux s'orientent vers des filières plus courtes que les élèves urbains, alors que leurs résultats en fin de collège sont équivalents [Grelet et Vivent, 2011].

— À l'opposé, les départements les plus urbains font face à des enjeux en partie différents. Certaines difficultés sociales y sont par exemple plus fréquentes, comme le surpeuplement des logements (*fiche 4*). La répartition hétérogène des milieux sociaux sur leurs territoires a un impact sur les écarts de composition sociale des établissements. Ces écarts peuvent être exacerbés par la concurrence entre établissements, résultant de leur densité plus forte (*fiche 17*). Cette ségrégation peut contribuer à des résultats scolaires plus défavorables que ceux de départements moins urbains, à niveau de précarité sociale équivalent [Broccolichi et al., 2007].

La majorité des enfants vivent en milieu urbain

— Le zonage en aires urbaines, publié par l'Insee en 2011, décrit les communes selon qu'elles sont plus ou moins soumises à l'influence des villes, ou « pôles ». Ces « pôles » sont des ensembles de communes contiguës regroupant au moins 1 500 emplois. Les enfants de 0 à 17 ans⁽¹⁾ vivent pour 56 % d'entre eux en « grand pôle urbain », c'est-à-dire regroupant au moins 10 000 emplois ▶ **FIGURE 1**. C'est presque autant que la population française dans son ensemble (59 %). Les départements les plus urbains, selon ce critère, sont les départements franciliens à l'exception de la Seine-et-Marne, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, le Nord, et en outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion.

— Les communes « périurbaines » regroupent 27 % des enfants (24 % dans la population) ▶ **FIGURE 2**. Sans faire partie

d'un grand pôle urbain, elles sont liées à un ou plusieurs d'entre eux par les déplacements domicile-travail [Brutel et Lévy, 2011]. Les départements à part élevée d'enfants dans le périurbain sont plus fréquents dans la moitié nord du pays, surtout dans le Bassin parisien : c'est dans l'Oise que cette part atteint son maximum (60 %).

Dans les départements de montagne, jusqu'à la moitié des enfants vivent en commune isolée

— Les 17 % d'enfants restants résident « hors des grandes aires urbaines », comme dans la population ▶ **FIGURE 3**. La plupart (13 %) vivent dans des « petits et moyens pôles » (représentant moins de 10 000 emplois) et leurs aires d'influence. Enfin, les communes dites « isolées », échappant à l'influence d'un pôle, correspondent à des zones très peu denses. Elles regroupent 4 % des enfants (pour 5 % de la population) ▶ **FIGURE 4**. Cette part avoisine ou dépasse 20 % dans six départements du Massif central et dans l'Ariège, la Dordogne, les Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence, le Gers, la Nièvre, l'Indre et la Manche. Elle atteint 46 % dans la Creuse et 41 % en Lozère.

— La plupart des académies doivent composer avec une grande diversité de territoires, notamment Orléans-Tours. Parmi les six départements, on en compte un (Indre-et-Loire) où les enfants habitent majoritairement dans un grand pôle urbain, un autre (Eure-et-Loir) où la moitié vivent dans une commune du périurbain, un autre encore (Indre) où la part d'enfants en commune isolée est parmi les plus élevées.

(1) Les enfants sont les personnes vivant au sein du même ménage que leur(s) parent(s), célibataires et n'ayant pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Broccolichi, S., Ben Ayed, C., Mathey-Pierre, C. et Trancart, D., « Fragmentations territoriales et inégalités scolaires : des relations complexes entre la distribution spatiale, les conditions de scolarisation et la réussite des élèves », *Éducation & formations*, n° 74, MEN-DEPP, avril 2007, p. 31-48.
- Brutel, C. et Lévy, D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 », *Insee première*, n° 1 374, octobre 2011.
- Grelet, Y. et Vivent, C., « La course d'orientation des jeunes ruraux », *Bref*, n° 292, Céreq, septembre 2011.

2. LA RÉPARTITION DES 0-17 ANS PAR PROFIL DE TERRITOIRE

FIGURE 1 Part d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans un grand pôle urbain en 2010

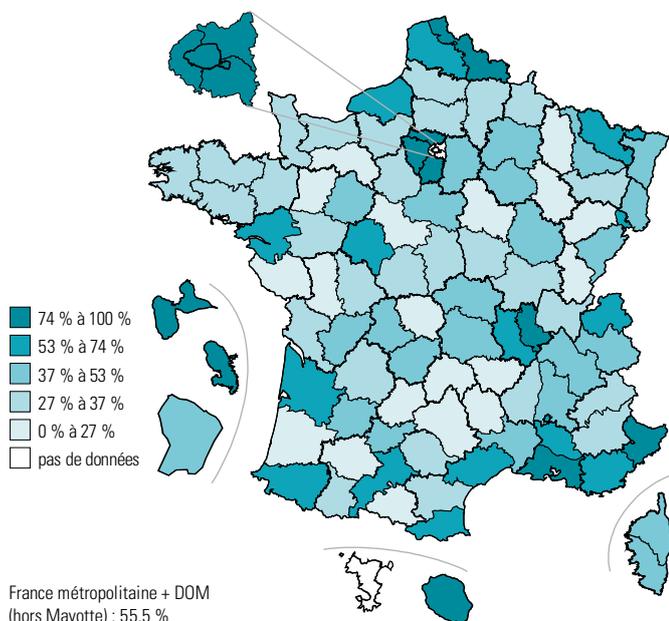


FIGURE 2 Part d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans une commune du périurbain en 2010

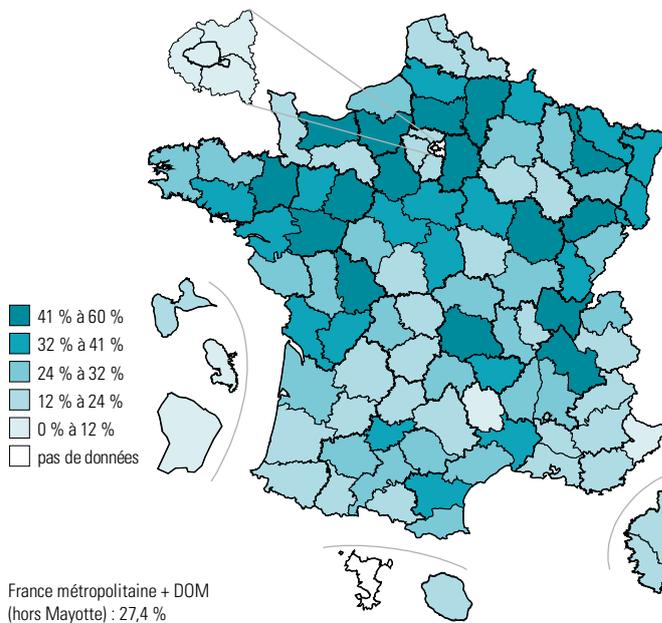


FIGURE 3 Part d'enfants de 0 à 17 ans vivant en dehors des grandes aires urbaines en 2010

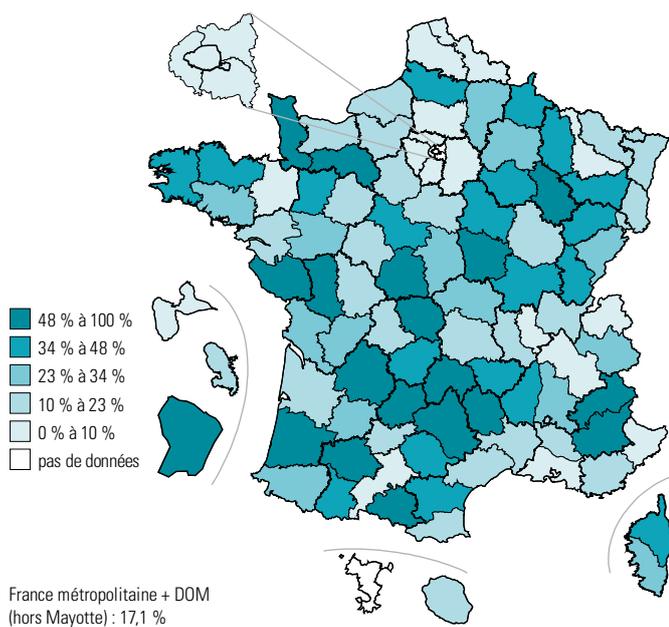
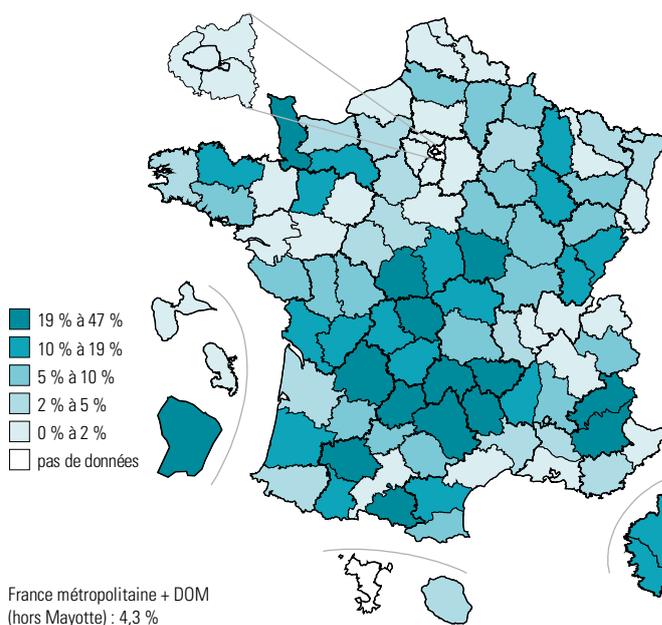


FIGURE 4 Part d'enfants de 0 à 17 ans vivant en commune isolée en 2010



3. LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE MILIEU SOCIAL DES PARENTS

Des enfants aux parents très diplômés à Paris, dans les Hauts-de-Seine, dans les Yvelines et en Haute-Garonne

— En Guyane, seuls 19 % des enfants ont un parent de référence⁽¹⁾ ayant au moins le baccalauréat, et 26 % à La Réunion ▶ **FIGURE 1**. En Guadeloupe et en Martinique, cette part est similaire à celle de certains départements métropolitains. Tout comme dans l'Aisne, les Ardennes, la Haute-Marne, l'Yonne et l'Orne, elle se situe entre 33 % et 36 %.

— À l'opposé, à Paris, dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et en Haute-Garonne, cette part est supérieure ou égale à 61 % (70 % à Paris). Plus de la moitié des enfants ont également un parent de référence ayant au moins le baccalauréat dans le Rhône, l'Isère, la Haute-Savoie, le Val-de-Marne, l'Essonne, l'Ille-et-Vilaine, le Finistère, la Loire-Atlantique, la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques (entre 51 % et 55 %).

Les enfants aux parents sans diplôme sont nombreux dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis

— La part des enfants dont le parent de référence est « sans diplôme », c'est-à-dire ayant au plus le brevet des collèges, offre un panorama en grande partie similaire. Elle atteint 64 % en Guyane et 50 % à La Réunion ▶ **FIGURE 2**. Elle est de 41 % en Seine-Saint-Denis, soit plus que la Guadeloupe (39 %) et la Martinique (35 %).

— Les autres départements où cette part est supérieure au quart sont ceux de la Corse, de la quasi-totalité du pourtour méditerranéen et ceux situés au nord et à l'est de l'Île-de-France (entre 25 % et 31 %).

— Le Val-de-Marne se distingue par le fait qu'il a à la fois une part élevée d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme (27 %) et d'enfants dont le parent de référence a au moins le baccalauréat (55 %). Les inégalités entre enfants y sont donc marquées. À l'inverse, la Bretagne se distingue par son homogénéité. Dans tous ses départements, la part d'enfants dont le parent de référence a au moins le baccalauréat est élevée, et la part d'enfants dont ce parent est sans diplôme est inférieure ou égale à 15 % (13 % dans le Finistère, minimum national).

Les enfants de milieu social très favorisé se retrouvent plutôt dans les départements urbains

— Ces écarts sur les diplômes recourent en partie les écarts de milieux sociaux. C'est à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines que la part d'enfants ayant un parent de référence de catégorie sociale très favorisée est la plus élevée (entre 42 % et 46 %) ▶ **FIGURE 3**. Ces enfants sont plus nombreux dans les départements où se concentrent les villes les plus importantes : là se situent, notamment, la plupart des emplois d'encadrement. Le département du Nord, malgré la présence de Lille, est toutefois une exception.

Les enfants de milieu social défavorisé se retrouvent plutôt dans le nord et l'est de la France, en Guyane et à La Réunion

— En Guyane et à La Réunion, la part d'enfants ayant un parent de référence de catégorie défavorisée atteint respectivement 59 % et 50 % ▶ **FIGURE 4**. L'emploi ouvrier y est peu présent, mais la part de personnes n'ayant jamais travaillé est élevée (37 % et 19 %). La part d'enfants ayant un parent de référence de catégorie défavorisée se situe entre 48 % et 50 % dans le Pas-de-Calais, les Ardennes, la Haute-Marne et l'Aisne, aux parts élevées d'ouvriers. Elle est encore forte dans la plupart des départements du nord et de l'est de la France, certains départements de l'Ouest comme l'Orne (46 %) ainsi que la Seine-Saint-Denis (41 %).

— Des diplômes et un milieu social plus bas sont associés à des difficultés scolaires plus fréquentes [Murat, 2009]. Ils se traduisent aussi dans des orientations moins ambitieuses pour l'enfant, y compris à résultats scolaires équivalents [Ichou et Vallet, 2013].

(1) Les enfants sont les personnes vivant au sein du même ménage que leur(s) parent(s), célibataires et n'ayant pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage. Le parent de référence est l'homme du couple, ou sinon le parent isolé.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Ichou, M., Vallet, L.-A., « Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Évolution en France en quatre décennies », *Éducation & Formations*, n° 82, MEN-DEPP, 2013, p. 9-18.
- Murat, F., « Le retard scolaire en fonction du milieu parental: l'influence des compétences des parents », *Économie et Statistique*, n° 424-425, février 2009, p. 103-124.

3. LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE MILIEU SOCIAL DES PARENTS

FIGURE 1 Part d'enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est diplômé du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur en 2010

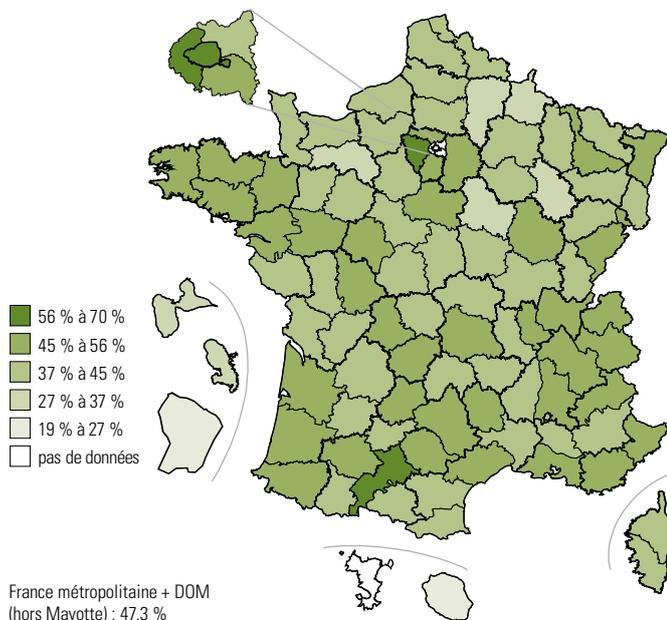


FIGURE 2 Part d'enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est sans diplôme en 2010

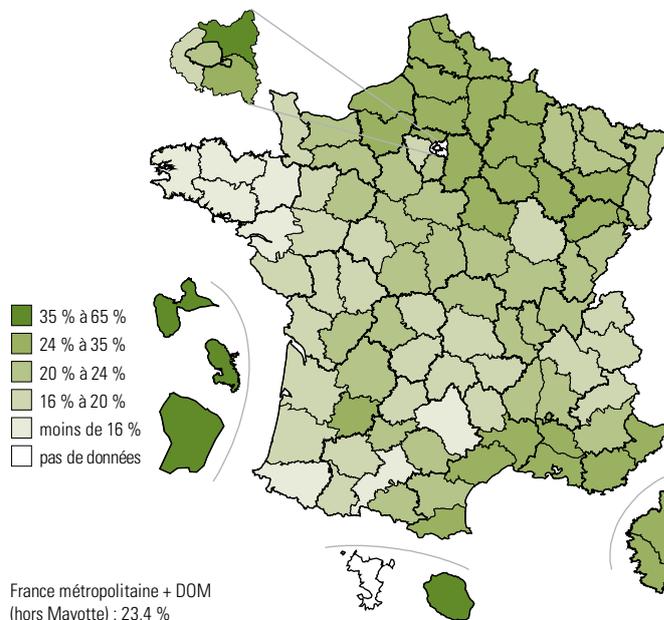


FIGURE 3 Part d'enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est de catégorie sociale très favorisée en 2010

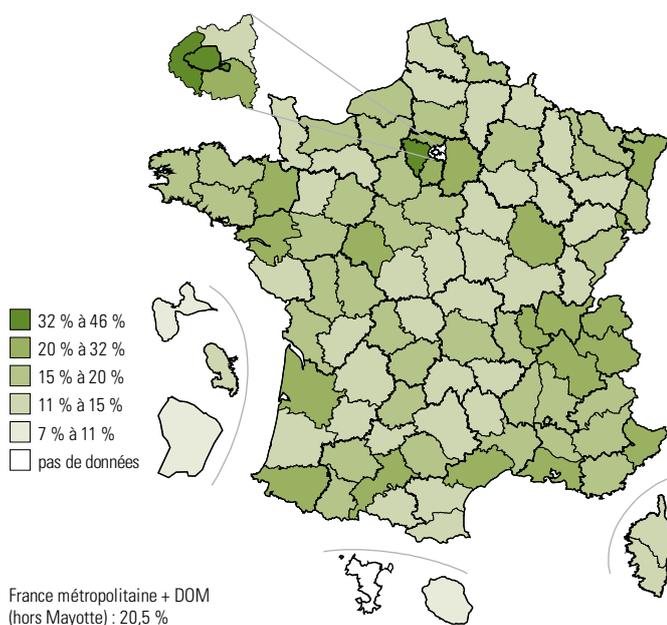
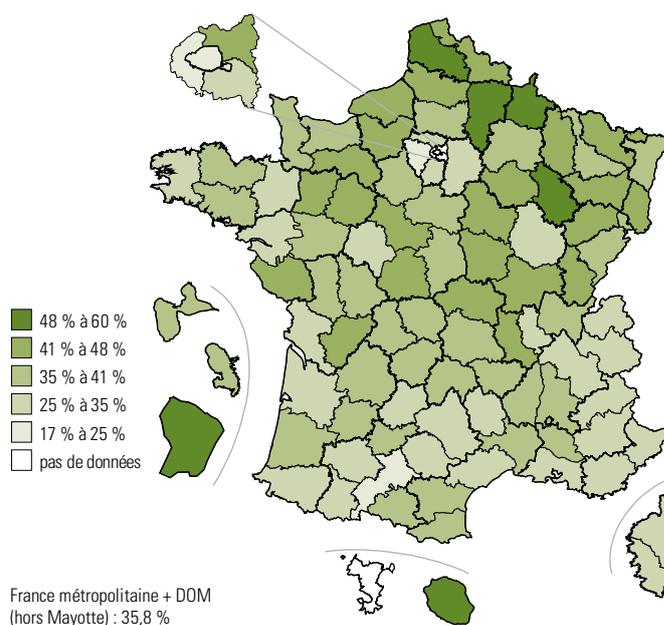


FIGURE 4 Part d'enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est de catégorie sociale défavorisée en 2010



Source : Insee/Recensement de la population 2010.

4. L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ENFANTS DE 0 À 17 ANS

Avoir un parent au chômage est fréquent en outre-mer, en Seine-Saint-Denis, dans le nord de la France et sur le pourtour méditerranéen

— C'est en outre-mer que la part des enfants ⁽¹⁾ de 0 à 17 ans ayant un parent de référence au chômage est la plus forte. Elle est maximale en Guyane et à La Réunion (28 %) ▶ **FIGURE 1**. De surcroît, la plupart de ces enfants (20 %) ont un parent de référence au chômage de longue durée (un an ou plus) ▶ **FIGURE 2**. Ces parts sont encore de 25 % en Guadeloupe (dont 19 % en chômage de longue durée) et de 24 % en Martinique (17 %).

— En métropole, la part d'enfants ayant un parent de référence au chômage est supérieure à 11 % et au chômage de longue durée supérieure à 5 % dans tous les départements de l'académie de Lille et de Montpellier sauf la Lozère ainsi que la Seine-Saint-Denis, les Bouches-du-Rhône, l'Aisne et les Ardennes.

— À l'inverse, la part d'enfants ayant un parent de référence au chômage est inférieure à 6 % et au chômage de longue durée inférieure à 2 % dans trois départements du sud du Massif central, dans les départements savoyards, dans l'Ain, l'Ille-et-Vilaine et en Vendée.

Les enfants vivant en famille monoparentale sont plus nombreux en outre-mer, sur le pourtour méditerranéen, à Paris et en petite couronne

— C'est encore en outre-mer que la part d'enfants en famille monoparentale est la plus forte : en Martinique et en Guadeloupe, près de la moitié des enfants sont dans cette situation (45 % et 44 %) ▶ **FIGURE 3**. Cette part est encore de 40 % en Guyane et de 32 % à La Réunion. En métropole, elle est maximale dans les Pyrénées-Orientales (26 %). Elle dépasse 20 % dans les départements des académies méditerranéennes (sauf la Lozère et les Alpes-de-Haute-Provence), à Paris, en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et l'Aube. À l'inverse, elle est inférieure à 15 % dans les Yvelines, l'Eure-et-Loir, en Haute-Loire, dans le Cantal et dans l'Aveyron, et dans huit départements du quart Nord-Ouest. Elle est minimale en Mayenne (11 %).

Les enfants vivant en logement surpeuplé sont plus nombreux à Paris et en petite couronne, dans les Alpes-Maritimes et en outre-mer

— La part d'enfants vivant en logement surpeuplé (voir méthodologie) est élevée en outre-mer, où elle est maximale en Guyane (62 %), et entre 27 % et 30 % en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion ▶ **FIGURE 4**. Toutefois, ce type de difficultés est beaucoup moins spécifique à l'outre-mer que le chômage et la monoparentalité. Hormis la Guyane, c'est en Seine-Saint-Denis et à Paris que la part d'enfants en logement surpeuplé est la plus forte (40 % et 37 %). Elle atteint 29 % dans le Val-de-Marne et les Alpes-Maritimes, et est encore supérieure à 20 % dans les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise et les Bouches-du-Rhône.

— Inversement, elle est plutôt faible dans le quart nord-est du pays (avec 4 % dans la Meuse), très faible dans les départements du Massif central (où elle est toujours inférieure à 6 % sauf en Haute-Vienne) et dans le quart Nord-Ouest. Elle est minimale dans le Finistère (3 %).

— Avoir un parent au chômage de longue durée, vivre en famille monoparentale, en logement surpeuplé, est associé à une réussite scolaire moindre. La fragilité et l'insécurité économique liées au chômage peuvent être préjudiciables sur le plan matériel ou psychologique [Duée, 2004]. Un parent manquant peut être un soutien déficient pour la scolarité [Cretin, 2012]. Enfin, vivre en logement surpeuplé peut réduire l'espace et le temps consacré à la scolarité, par exemple si l'enfant doit partager sa chambre [Goux et Maurin, 2005].

(1) Les enfants sont les personnes vivant au sein du même ménage que leur(s) parent(s), célibataires et n'ayant pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Cretin, L., « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », *Éducation & Formations*, n° 82, MEN-DEPP, décembre 2012, p. 51-66.
- Duée, M., « L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants », *Document de travail de l'Insee*, n° G 2004/06, 2004.
- Goux, D., Maurin, É., « The effect of overcrowded housing on children's performance at school », *Journal of Public Economics*, 89, 2005, p. 797-819.

4. L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ENFANTS DE 0 À 17 ANS

FIGURE 1 Part d'enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est au chômage en 2010

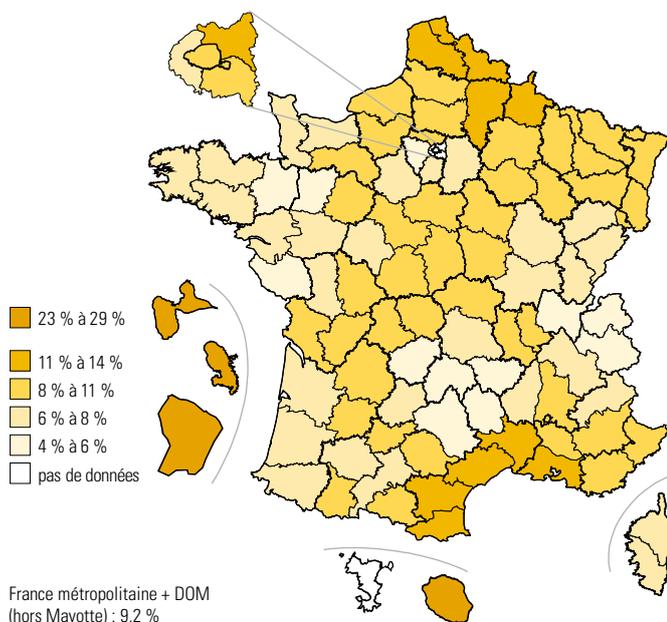


FIGURE 2 Part d'enfants de 0 à 17 ans dont le parent de référence est au chômage de longue durée en 2010

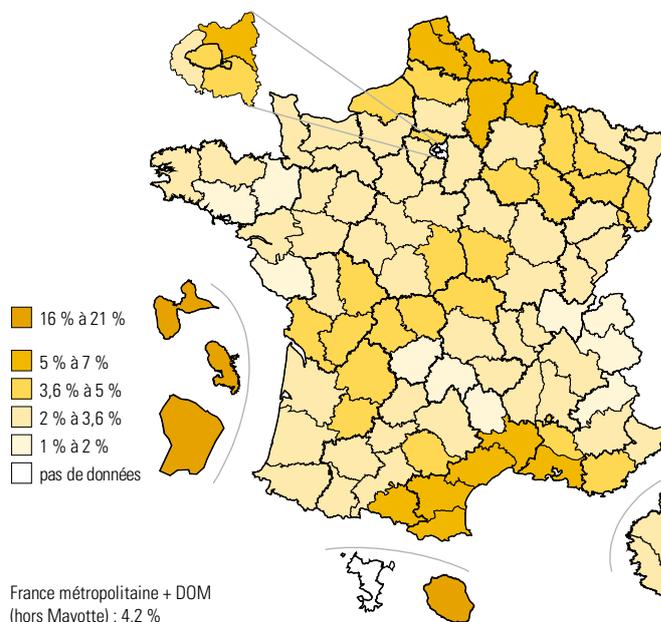


FIGURE 3 Part d'enfants de 0 à 17 ans vivant en famille monoparentale en 2010

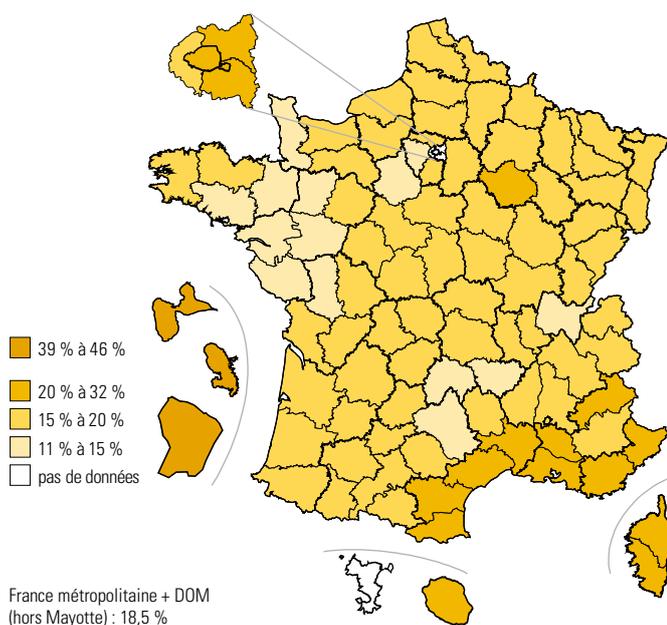
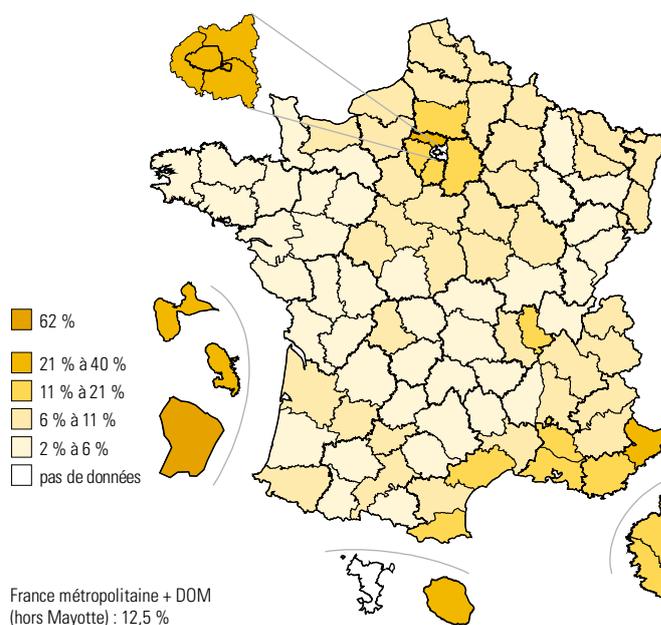


FIGURE 4 Part d'enfants de 0 à 17 ans vivant dans un logement surpeuplé en 2010



5.

NIVEAU DE VIE ET PAUVRETÉ DES ENFANTS

La pauvreté des enfants : plus fréquente dans le nord de la France, le pourtour méditerranéen, en Creuse et en Seine-Saint-Denis

— La Seine-Saint-Denis, le Pas-de-Calais, l'Aisne, les Ardennes, les Pyrénées-Orientales, l'Aude et la Creuse sont les départements de France métropolitaine où le niveau de vie des couples avec enfants ⁽¹⁾ est le plus bas (voir *méthodologie*) ▶ **FIGURE 1**. Le niveau de vie des familles monoparentales y est aussi parmi les plus faibles, sauf en Seine-Saint-Denis et en Creuse ▶ **FIGURE 2**. Ces départements sont encore parmi les dix dont le taux de pauvreté des 0-17 ans est le plus élevé, avec le Gard, le Vaucluse et le Nord ▶ **FIGURE 3**. Le taux de pauvreté des 0-17 ans en Seine-Saint-Denis est le triple de celui constaté dans les Yvelines (34 % contre 12 %).

— Vivre dans une famille aux revenus modestes est souvent associé à d'autres signes de difficulté sociale : présence d'un seul parent, au chômage, peu diplômé (voir dossier p. 89). Ces bas revenus peuvent aussi affecter la scolarité par eux-mêmes, par exemple en contraignant les dépenses en matière de logement, d'alimentation ou encore de matériel éducatif [Maurin, 2002]. À l'échelle d'une académie ⁽²⁾, la présence de nombreuses familles à niveaux de vie faibles constitue un marqueur de difficultés sociales, et potentiellement scolaires.

Les situations de pauvreté ont augmenté sous l'effet de la crise, les inégalités entre départements se sont aggravées

— À l'échelle nationale et depuis 2008, la situation des familles les plus modestes s'est aggravée sous l'effet de la crise [Houdré et al.]. Le taux de pauvreté, en France métropolitaine, est passé de 13,0 % à 14,3 % entre 2008 et 2011 ▶ **FIGURE 3**. Cette hausse a touché plus particulièrement les enfants. Enfin, elle a été plus marquée dans les départements où le taux de pauvreté était déjà fort, atteignant 3,3 points en Seine-Saint-Denis ▶ **FIGURE 4**.

De faibles disparités de niveaux de vie entre familles en Bretagne et Pays de la Loire

— Les disparités de niveau de vie parmi les couples avec enfants, mesurées par les écarts interdéciles, sont les plus fortes dans les départements franciliens (à l'exception de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne), en Haute-Savoie, dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes ▶ **FIGURE 5**. À l'inverse, de telles disparités sont très faibles en Bretagne et en Pays de la Loire. Les différences entre départements sont moins prononcées pour les familles monoparentales ▶ **FIGURE 6**. Ainsi, en Mayenne et à Paris, qui sont respectivement les départements le moins et le plus inégalitaire, les écarts interdéciles sont de 2,5 et 6,2 pour les couples avec enfants et de 2,9 et 4,8 pour les familles monoparentales.

— La plupart des académies doivent composer avec des territoires très disparates, notamment Créteil et Grenoble. À Créteil, la Seine-et-Marne fait partie des départements dont le niveau de vie médian est le plus élevé, et la pauvreté des 0-17 ans la plus faible, ce qui contraste fortement avec la Seine-Saint-Denis. À Grenoble, un département à hauts niveaux de vie et parmi les plus inégalitaires (la Haute-Savoie) côtoie un département aux niveaux de vie beaucoup plus bas, et aux disparités faibles (Ardèche).

(1) Pour l'ensemble de la fiche, les calculs portent sur les ménages fiscaux (hors ménages en communauté et sans-abris) dont le revenu déclaré est positif ou nul. Prenant appui sur les revenus disponibles localisés, dans cette fiche, les enfants inclus dans les « couples avec enfants » et les « familles monoparentales » sont des personnes âgées de 0 à 24 ans, rattachées fiscalement à leur(s) parent(s), (ils peuvent éventuellement vivre dans un logement indépendant).

(2) Les calculs sur la Corse ne distinguent pas les deux départements.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Maurin, E., « The impact of parental income on early schooling transitions. A re-examination using data over three generations », *Journal of Public Economics*, 85, 2002, p. 301-332.
- Houdré, C., Missègue, N., Ponceau, J., « Inégalités de niveau de vie et pauvreté », *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Insee, 2013, p. 8-29.

5. NIVEAU DE VIE ET PAUVRETÉ DES ENFANTS

FIGURE 1 Niveau de vie médian des couples avec enfants en 2011

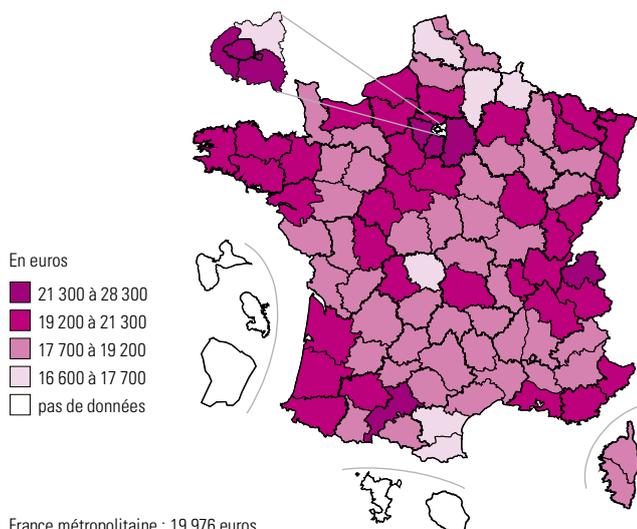


FIGURE 2 Niveau de vie médian des familles monoparentales en 2011

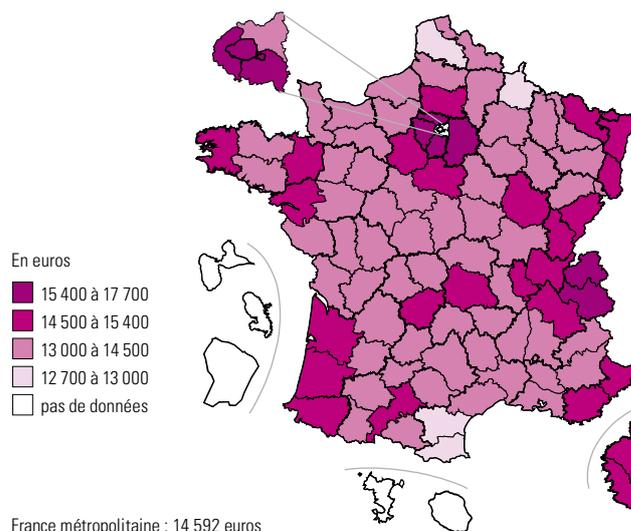


FIGURE 3 Taux de pauvreté des enfants de 0 à 17 ans en 2011

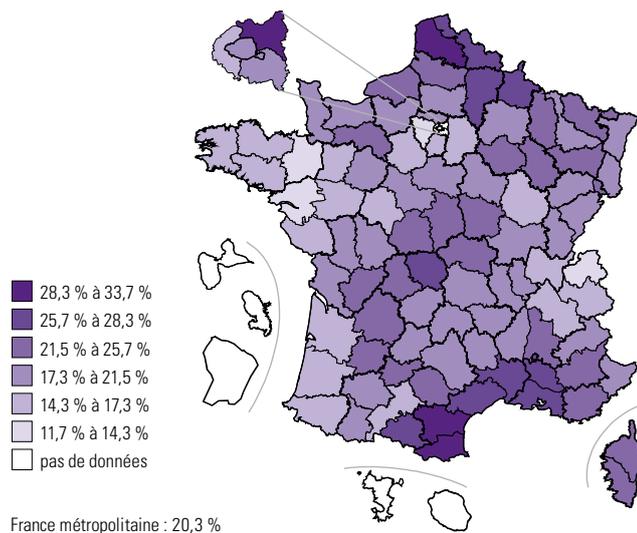


FIGURE 4 Évolution du taux de pauvreté entre 2008 et 2011 sur l'ensemble de la population

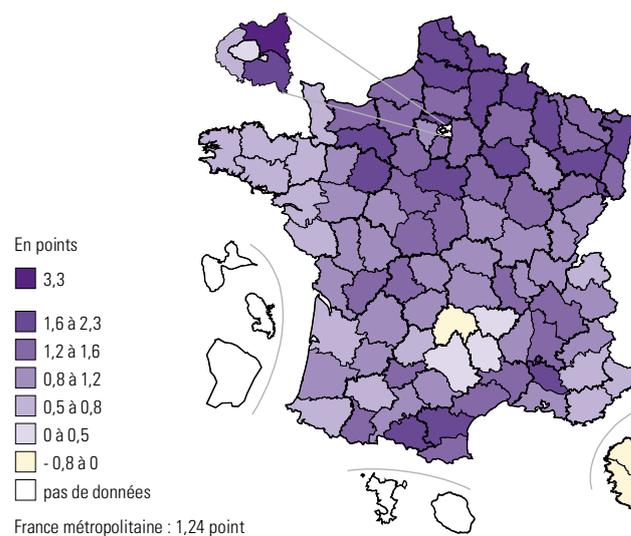


FIGURE 5 Écart interdécile du niveau de vie des couples avec enfants en 2011

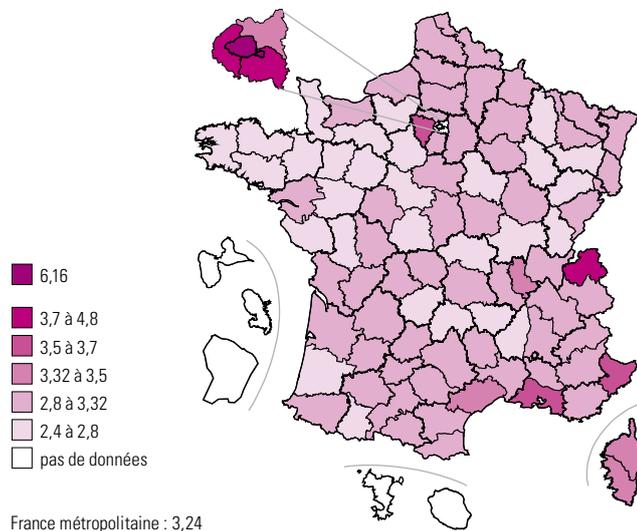


FIGURE 6 Écart interdécile du niveau de vie des familles monoparentales en 2011

